



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat général à la planification écologique

## **MIEUX PRÉSERVER ET VALORISER NOS ECOSYSTÈMES**

Ecosystèmes et eau : synthèse de la mise en œuvre du plan

17 mai 2024

**FRANCE  
NATION  
VERTE >**

Agir • Mobiliser • Accélérer

# Ordre du jour

Bilan de l'avancement global sur les axes Biodiversité, Eau et Pêche

1 - Stratégie nationale pour la biodiversité

Focus « *Protéger les espaces naturels* » (PPG)

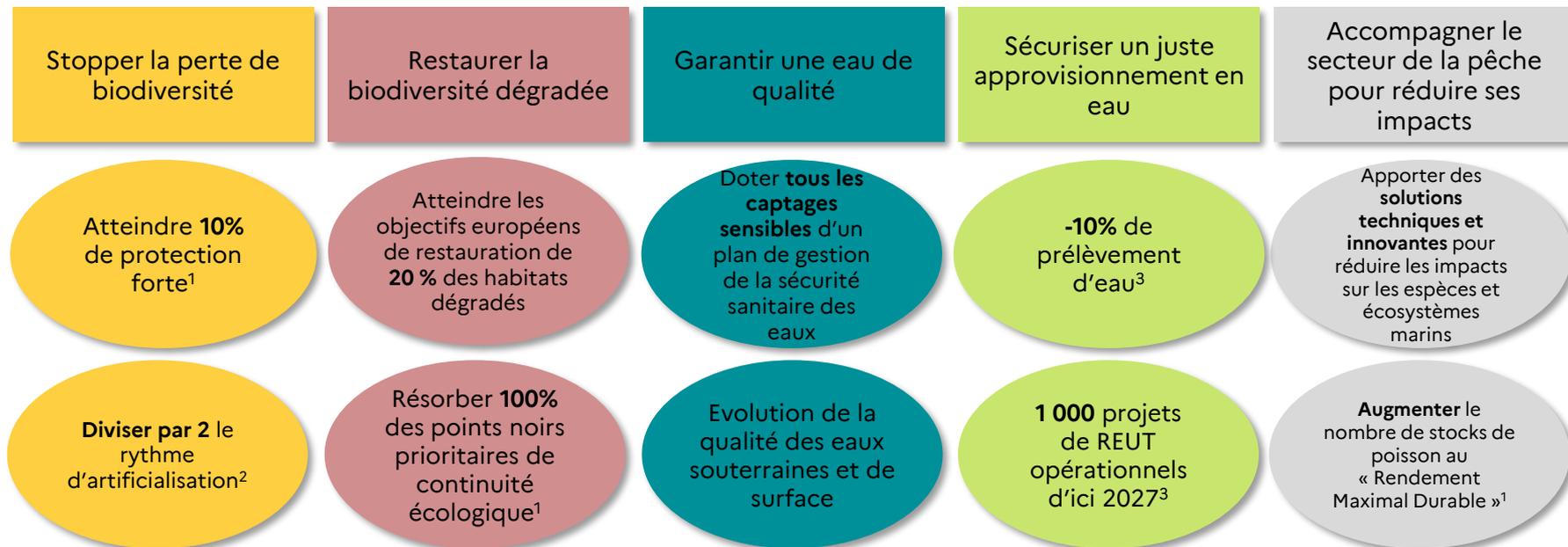
Focus « *Mettre en œuvre le ZAN* » (PPG)

2- « *Assurer une gestion sobre et résiliente de la ressource en eau* » (PPG)

3- « *Renforcer la pêche durable* » (PPG)

# La planification écologique vise cinq grands objectifs pour la pêche, l'eau et la biodiversité à horizon 2030

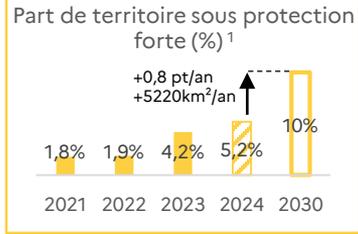
Ambitions de la planification et chiffres clés



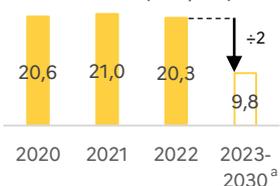
# Des trajectoires en amélioration, encore en deçà des objectifs

## Trajectoire historique et objectifs de la planification

Stopper la perte de biodiversité

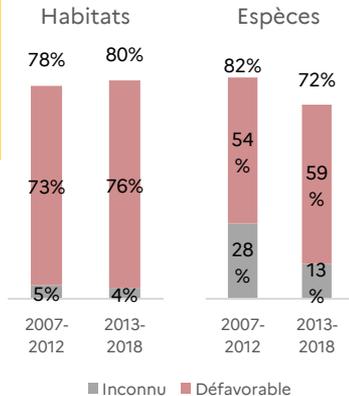


Artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers (kha/an)<sup>2</sup>



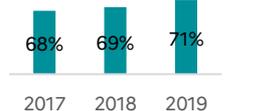
Restaurer la biodiversité dégradée partout où c'est possible

Etat de conservation défavorable ou inconnu (%)<sup>3</sup>

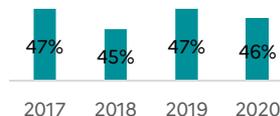


Garantir une eau de qualité

Part des masses d'eaux souterraines en bon état chimique (%)<sup>4</sup>

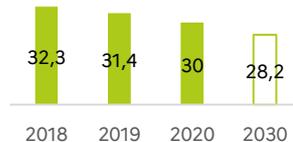


Part des eaux de surface à fort indice de pressions toxiques cumulées (%)<sup>4</sup>

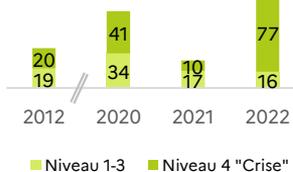


Sécuriser un juste approvisionnement en eau

Prélèvements d'eau douce (milliards de m<sup>3</sup>)<sup>5</sup>



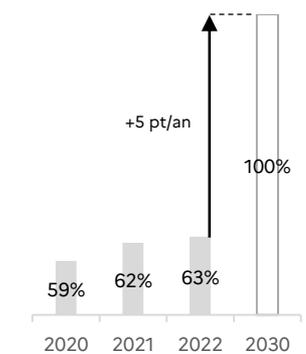
Nombre de départements prenant au moins un arrêté sécheresse en août<sup>4</sup>



■ Niveau 1-3 ■ Niveau 4 "Crise"

Accompagner le secteur de la pêche pour réduire ses impacts

Part des volumes débarqués en France provenant de stocks en bon état ou reconstituables<sup>6</sup>



# Calendrier des prochaines échéances

Chantiers	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv. 25	Février	Mars
<b>Protéger la biodiversité<sup>(2)</sup></b>				◆ CoPil de lancement de la SNB			▲ Avis du Comité national de la biodiversité	● COP16 de la CDB (21/10 au 01/11)			▲ Bilan annuel de la SNB	
		● Fête de la nature (22/05)						● Forum Biodiversité et Economie				
<b>Assurer une gestion sobre de la ressource en eau<sup>(1)</sup></b>	● 2 ans du Plan Eau										▲ Début des 12 <sup>ème</sup> programmes des agences de l'eau	
							◆ PLF (taux, plafonds AE...)		● One Water Summit			
<b>Renforcer la pêche durable française<sup>(1)</sup></b>												
			● Assises de la Pêche						◆ Conseil européen TAC et quotas		◆ Fermeture de la pêche dans le Golfe de Gascogne (22/01 au 20/02)	● UNOC – Conf. UN Océans (juin 2025)

# Ordre du jour

Bilan de l'avancement global sur les axes Biodiversité, Eau et Pêche

## 1 - Stratégie nationale pour la biodiversité

Focus « *Protéger les espaces naturels* » (PPG)

Focus « *Mettre en œuvre le ZAN* » (PPG)

2- « *Assurer une gestion sobre et résiliente de la ressource en eau* » (PPG)

3- « *Renforcer la pêche durable* » (PPG)

# Une Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB), en lien avec 16 Politiques Prioritaires du Gouvernement (PPG)

23  
cibles  
du  
Cadre  
Mondial  
(Convention  
Diversité  
Biologique)

## Axe 1 Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité

- Renforcer la stratégie des aires protégées
- Lutter contre l'artificialisation des sols
- Faire évoluer nos modes de gestion des espèces prélevées
- Agir sur nos importations pour réduire notre empreinte
- Réduire l'impact du changement climatique
- Lutter contre les pollutions
  - Pollutions diffuses d'origine agricole
  - Pollutions plastique, chimiques et lumineuses
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes
- Améliorer l'efficacité des actions de police
- Accompagner les secteurs prioritaires
  - Secteur agricole
  - Secteurs de la pêche et de l'aquaculture
  - Projets d'infrastructures énergétiques
  - Secteurs de la construction, des transports, du tourisme, de la culture et du sport

- PPG « Protéger les espaces naturels »
- PPG « Mettre en œuvre l'objectif ZAN »
- PPG « Adapter nos territoires au changement climatique »
- PPG « Assurer une gestion sobre de la ressource en eau »
- PPG « Réduire le recours aux produits phytosanitaires »
- PPG « Lutter contre le gaspillage et renforcer le recyclage »
- PPG « Garantir 50% de produits bio, de qualité ou durable dans la restauration collective »
- PPG « Réussir la transition écologique des exploitations agricoles »
- PPG « Renforcer la pêche durable française »
- PPG « Installer 50 parcs éoliens d'ici 2050 »
- PPG « Multiplier par dix la puissance solaire d'ici 2050 »
- PPG « Verdir le secteur aérien » + « Verdir les ports et les flottes »

## Axe 2 Restaurer la biodiversité dégradée partout où c'est possible

- Renforcer le cadre réglementaire européen
- Restaurer les écosystèmes
  - Renforcer les actions en faveur de la trame écologique
  - Ramener de la nature en ville
  - Renforcer la résilience des écosystèmes forestiers
  - Favoriser les haies
  - Maintenir et restaurer les prairies naturelles
  - Restaurer les zones humides et les sols

- PPG « Accompagner le programme visant à planter 1 milliard d'arbres »

## Axe 3 Mobiliser tous les acteurs

- Inverser le déclin des espèces menacées
- Assurer l'exemplarité de l'Etat
- Intégrer l'approche « Une Seule Santé »
- Mobiliser les acteurs
  - Les collectivités territoriales
  - Les entreprises
- Renforcer la prise en compte dans les labels
- Sensibiliser et former
  - Sensibiliser, informer et encourager les expériences de nature
  - Eduquer et mobiliser les jeunes générations, depuis l'école jusqu'à l'université
  - Promouvoir les métiers de la biodiversité et mobiliser la formation continue

- PPG « Accélérer la transformation écologique de l'Etat »
- PPG « Territorialiser la planification écologique »
- PPG « Garantir une information claire sur l'impact environnemental des produits courants »

# Axe 1 – Réduire les pressions

## Objectifs et cibles

Renforcer la stratégie des aires protégées

+10% de protection forte d'ici 2030

4,2 % à date  
5,2% été 2024

Lutter contre l'artificialisation des sols

-50% sur la décennie (consommation max de 5 000 ha / an en 2030)

42 000 ha/an consommés en 2021-22

Lutter contre la surexploitation des Ressources

100% de bon état des stocks de ressources halieutiques

63% des stocks en 2022

Réduire l'impact du changement climatique

-55% d'émissions nettes en 2030 (268 MtCO2e en 2030)

373 MtCO2e en 2023

Lutter contre les pollutions

-50% de pollution lumineuse d'ici 2030  
-50% d'usage des pesticides d'ici 2030

HRI1 : 68 en 2021 (base 100 en 2011-13)

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

100% d'anciennes décharges municipales littorales réhabilitées

2% en 2024

## Actions phares 2024

- Lancement de la **labellisation protection forte** au cas par cas (2<sup>ème</sup> semestre 2024)
- Planification des **façades maritimes** suite au débat public mutualisé (*jalón en septembre 2024*)
- Ratification du **traité BBNJ** (2024)
- Déploiement du **ZAN**
- Travail de fonds sur la **compensation écologique**
- **Protection de nouvelles espèces** en outre-mer (*Fin 2024*)
- Relance de la **gestion adaptative**
- Publication **Ecophyto** (*mai 2024*)

## A venir

- Concrétisation de **TracNat**, service à compétence nationale dédié au contrôle du commerce et de l'exploitation des ressources naturelles
- Projet de **Parc national Zones Humides**
- Avancées des projets de **grandes réserves ultramarines**
- Travaux sur la **gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE)** en complément des actions et de la réglementation sur la limitation de l'introduction

# Axe 2 – Restaurer

## Objectifs et cibles

Renforcer les actions en faveur de la trame écologique

**100%** de points noirs prioritaires résorbés

*Liste des points noirs en cours de constitution*

Ramener de la nature en ville

**Nb** ha renaturés

**630 ha** en 2023, rythme prév. de 100 ha/an

Renforcer la résilience des écosystèmes forestiers

**Renouveler 10% de nos forêts** pour les adapter au climat futur d'ici 2030

**65 676 ha** renouvelés depuis 2022 avec des financements publics, soit 0,4 % des forêts

Favoriser les haies

**+50 000km net** de haies sur la décennie

*Observatoire en cours de constitution*

Maintenir et restaurer les prairies naturelles

**Lancement d'un plan de restauration prairies**

Restaurer les zones humides et les sols

**50 000ha** de zones humides restaurées sur la décennie

**8 733 ha** de zones humides restaurées en 2023

## Actions à court terme et en cours

- Identification des **points noirs prioritaires** de continuité écologique dans chaque région
- Lancement du **plan nature en ville** (juin 2024)
- **Pacte Haie**, dont les mesures incluses dans le projet de loi SARGA
- Déclinaison nationale du **Règlement européen sur la restauration** de la nature
- Exécution du **Fonds vert** sur les volet renaturation et SNB (>500 M euros en 2023/2024 – avant annulations)

## A venir

- Travaux sur la conciliation entre la restauration de la **continuité des cours d'eau** et les enjeux associés au patrimoine bâti (moulins)
- Règlement européen sur la restauration et **plan national de restauration** (échéances inconnues)
- Finalisation des **12<sup>èmes</sup> programmes des agences de l'eau**
- Non détérioration des zones humides actuelles

# Axe 3 – Mobiliser les acteurs

## Objectifs et cibles

Assurer l'exemplarité de l'Etat

100% des cadres de l'Etat formés aux enjeux climat & biodiversité (24 000 fonctionnaires en 2024)

9 000 fonctionnaires formés au 15/05/24

Intégrer l'approche « Une Seule Santé »

Doublement du nb d'entreprises ayant publié un plan biodiversité dans le cadre de la CSRD

Mobiliser les acteurs

5000 Entreprises Engagées pour la Nature

250 en 2024

Renforcer la prise en compte dans les labels

18 000 aires éducatives  
5 millions de participants à la fête de la Nature

1 194 aires éducatives fin 2023  
1 million de participants en 2023

Sensibiliser et former

## Actions à court terme et en cours

- Territorialisation de la SNB en cours, notamment via les COP Régionales (2024)
- Diagnostig biodiversité pour les PME prévu par Bpifrance (novembre 2024)
- Poursuite du Roquelaure des entreprises pour mobiliser les entreprises sur la biodiversité
- Lancement de la formation des agents aux enjeux biodiversité & climat (2024)
- >1 000 nouvelles aires éducatives en 2024
- Campagne de communication « Tous biodiversité » (lancement le 21 juin 2024)

## Difficultés / risques / arbitrage

- Mobiliser les **collectivités locales**
- Mobiliser les **fédérations professionnelles** et les **comités stratégiques de filières**
- Déployer les **diagnostics biodiversité des PME** pour aller vers des plans d'action
- Travaux pour intégrer les **enjeux biodiversité dans les plans de transition écologique** des entreprises (CSRD).

# Ordre du jour

Bilan de l'avancement global sur les axes Biodiversité, Eau et Pêche

1 - Stratégie nationale pour la biodiversité

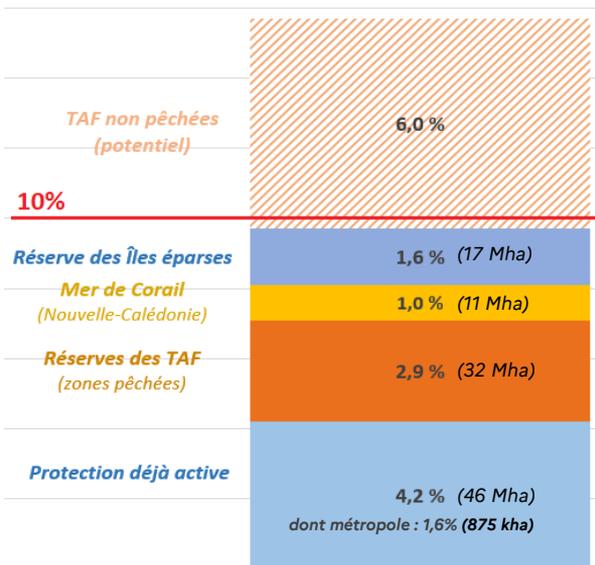
Focus « *Protéger les espaces naturels* » (PPG)

Focus « *Mettre en œuvre le ZAN* » (PPG)

2- « *Assurer une gestion sobre et résiliente de la ressource en eau* » (PPG)

3- « *Renforcer la pêche durable* » (PPG)

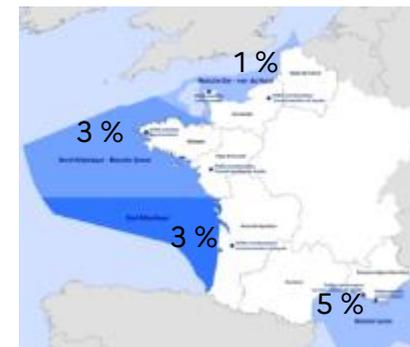
# Les engagements sur les aires protégées et la protection forte : surface et représentativité



Surfaces en protection forte actuelles, en cours et à venir

## Des objectifs surfaciques

- 30% des terres et des mers protégées d'ici 2030  
Objectif atteint
- 10% des terres et mer, métropole et Outre Mer, sous protection forte



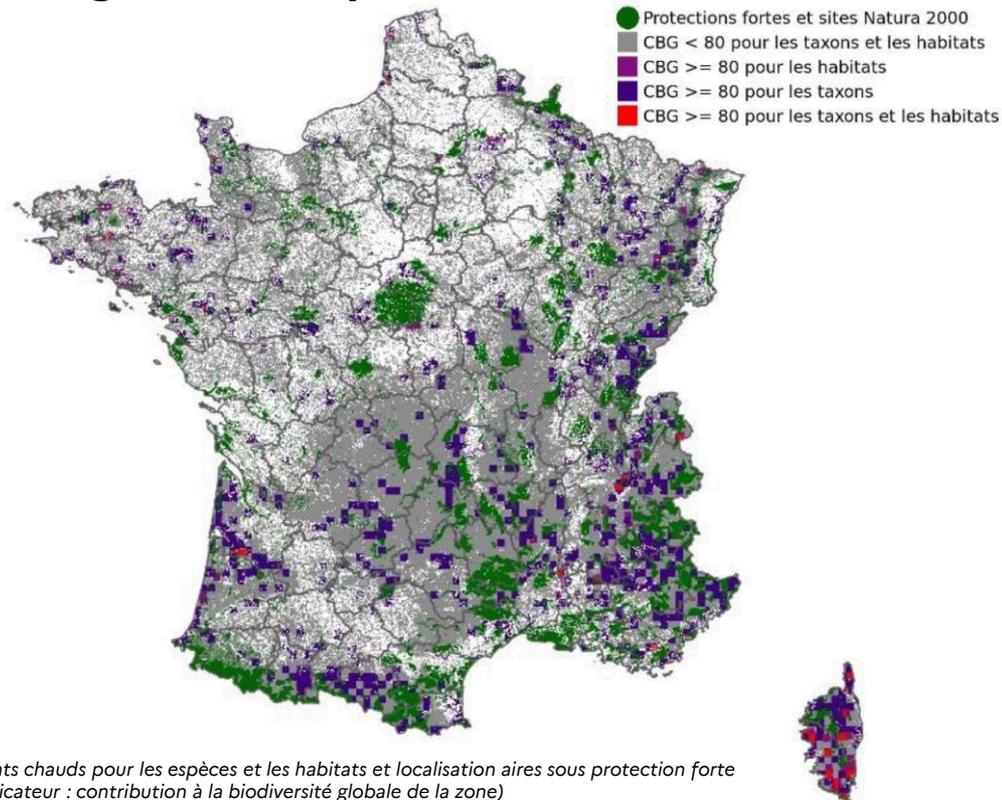
Objectifs de surface protection forte en mer en 2027 par façade maritime

Objectif de 5% des façades maritimes métropolitaines en 2030 en moyenne sous protection forte

# Les engagements sur les aires protégées et la protection forte : surface et représentativité

## Des objectifs qualitatifs

- Les aires protégées en métropole contribuent peu en surface, mais sont nécessaires sur le plan écologique
- Des objectifs sur la couverture des enjeux et écosystèmes sensibles
  - Forêts subnaturelles
  - Zones humides
  - Mangrove
  - Glaciers
  - Herbiers de posidonie
- > 450 projets issus des concertations en départements et régions pour environ 830 000 ha (2% du territoire métropolitain)



# Ordre du jour

Bilan de l'avancement global sur les axes Biodiversité, Eau et Pêche

1 - Stratégie nationale pour la biodiversité

Focus « *Protéger les espaces naturels* » (PPG)

Focus « *Mettre en œuvre le ZAN* » (PPG)

2- « *Assurer une gestion sobre et résiliente de la ressource en eau* » (PPG)

3- « *Renforcer la pêche durable* » (PPG)

# Réforme vers le « zéro artificialisation nette des sols (ZAN)»

- **Le cadre législatif et réglementaire est stabilisé**

Tous les décrets d'application ont été publiés. La mise en œuvre de la réforme nécessite désormais une stabilité normative, répondant à un besoin de visibilité des aménageurs / constructeurs et investisseurs sur les territoires.

- **L'arrêté ministériel listant les « projets d'envergure nationale ou européenne » (PENE) garantit le calendrier d'évolution des schémas régionaux (22 novembre 2024).**

La consommation des PENE sera mutualisée dans le cadre d'un forfait national de 12500 ha pour ne pas peser sur les trajectoires régionales / locales.

Le projet d'arrêté a fait l'objet de concertations avec les régions, et a été soumis à la consultation du public et à l'avis du CNEN avec ses deux annexes (*annexe I : 167 PENE représentant 11900 ha dont 50% d'infrastructures et 22% de projets économiques ; annexe II : projets susceptibles d'être qualifiés de PENE mais insuffisamment déterminés à date*). Cet arrêté pourra être révisé en tant que ce besoin pour intégrer de nouveaux PENE.

- **Pédagogie et pragmatisme dans la mise en œuvre de la réforme**

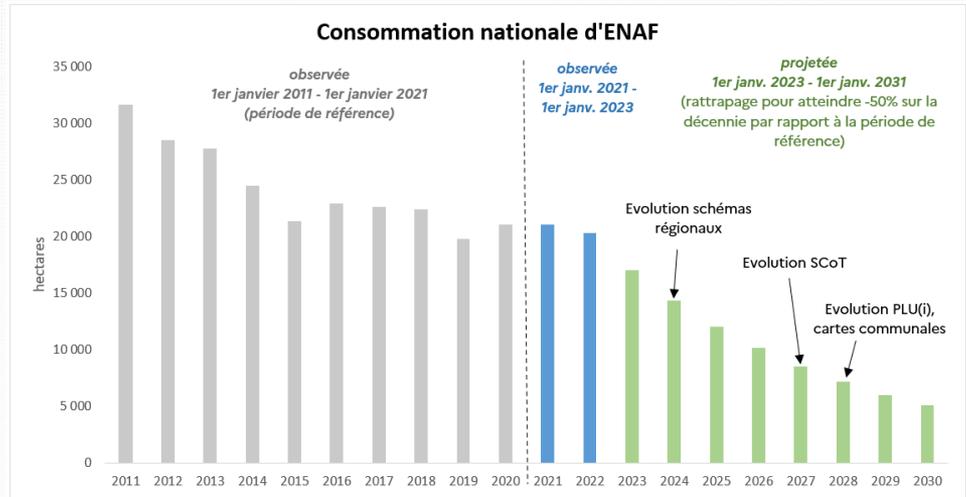
Circulaire du 31 janvier 2024, diffusion de guides, déploiement d'une formation en ligne, réalisation d'une exposition itinérante.

- **Le modèle économique du recyclage foncier doit être soutenu**

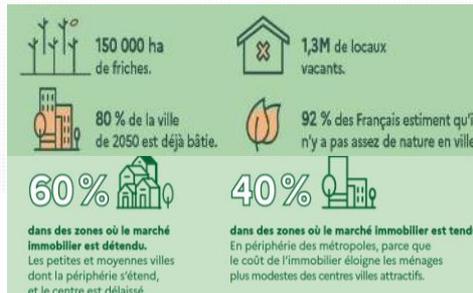
Pérennisation du Fonds Vert (succès des mesures recyclage foncier et renaturation) + mission IGF sur la fiscalité à lancer + mesure de régulation des marchés fonciers.

# Réforme vers le « zéro artificialisation nette des sols »

- **24 000 ha/an d'espaces** naturels, agricoles et forestiers consommés en moyenne en France sur la période 2011-2021.
  - *Baisse tendancielle mais stagnation à 20000ha/an : 1/3 du plafond de consommation à horizon 2031 est consommé.*
- **Tous les territoires sont concernés**, majoritairement en secteur détendu (60%), et en particulier le périurbain peu dense.
  - *Territorialisation en cours de la trajectoire dans les documents de planification, pour adapter l'effort de sobriété foncière aux besoins locaux*
- **Les opérations peu denses** de moins de 8 logements par hectare sont responsables de 51 % de la consommation d'espaces.
  - *Une tendance à l'amélioration de l'efficacité de la consommation d'espace sur les dernières années (révélant une optimisation de la densité)*
- La part de construction en **renouvellement urbain historiquement minoritaire** alors que les gisements de fonciers déjà urbanisés sont très importants, dont 170000 ha de friches et 1,1M de logements vacants.
  - *Constat d'une augmentation de la part de renouvellement urbain*



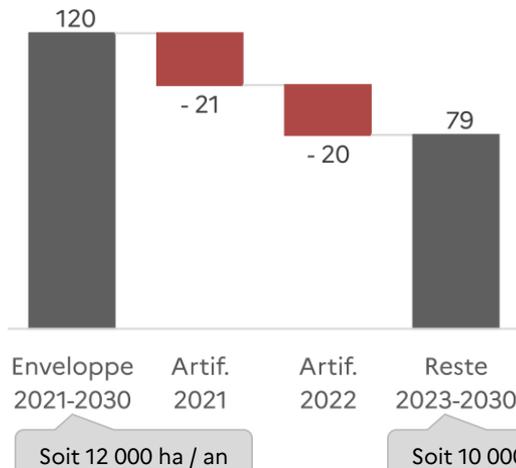
Source: CEREMA / observatoire national de l'artificialisation, fichiers fonciers au 1er janvier 2021 (période de référence) et au 1er janvier 2023 (décennie en cours). Traitements: DGALN.



# L'atteinte des objectifs de la loi est fragilisée par la stagnation de la consommation d'espaces

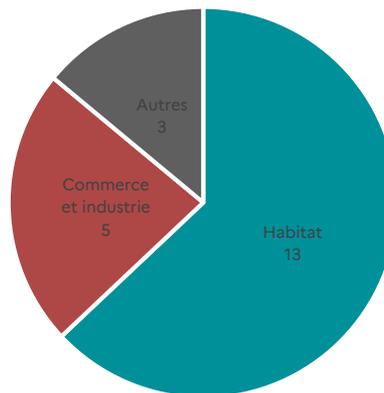
Un tiers de la cible décennale a été consommée en deux ans

Suivi de la consommation d'ENAF prévue par la loi Climat et résilience [milliers d'hectares]



L'habitat représente les deux tiers des surfaces artificialisées

Consommation d'ENAF 2022 par destination [milliers d'hectares]



Ces premières estimations soulignent l'importance d'assurer un suivi

Le CEREMA a réalisé ces premières estimations sur la base des fichiers fonciers. Ces données sont mises gratuitement à disposition sur le portail : [artificialisation.developpement-durable.gouv.fr](https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr)

Toutefois, les collectivités locales peuvent utiliser leurs propres données dès lors qu'elles respectent les définitions législatives

Il s'agira notamment de suivre la réalisation des projets d'envergure nationale (PENE) pour gérer de manière réactive l'enveloppe nationale d'artificialisation (12 500 ha pour la période 2021 - 2031)

# Le recyclage foncier et la renaturation des espaces artificialisés contribuent à l'atteinte de l'objectif de ZAN

## Accélérer le déploiement des outils d'observation et de suivi de l'artificialisation pour objectiver les débats

---

### **Les outils déjà en place en appui aux collectivités :**

- Portail de l'artificialisation des sols (site web)
- urbansimul (CEREMA) -> définition de stratégies foncières,
- Mon DiagArtif -> réalisation des documents de rapportage sur l'artificialisation,

### **A court terme :**

-> Sécuriser la mise en place de l'observatoire de l'occupation des sols à grande échelle (OCSGE), maîtrise d'œuvre IGN :

- Échéance fin 2024,
- 6 mois de retard,

-> remise d'un rapport de l'IGEDD relatif à la territorialisation du besoin de construction neuve

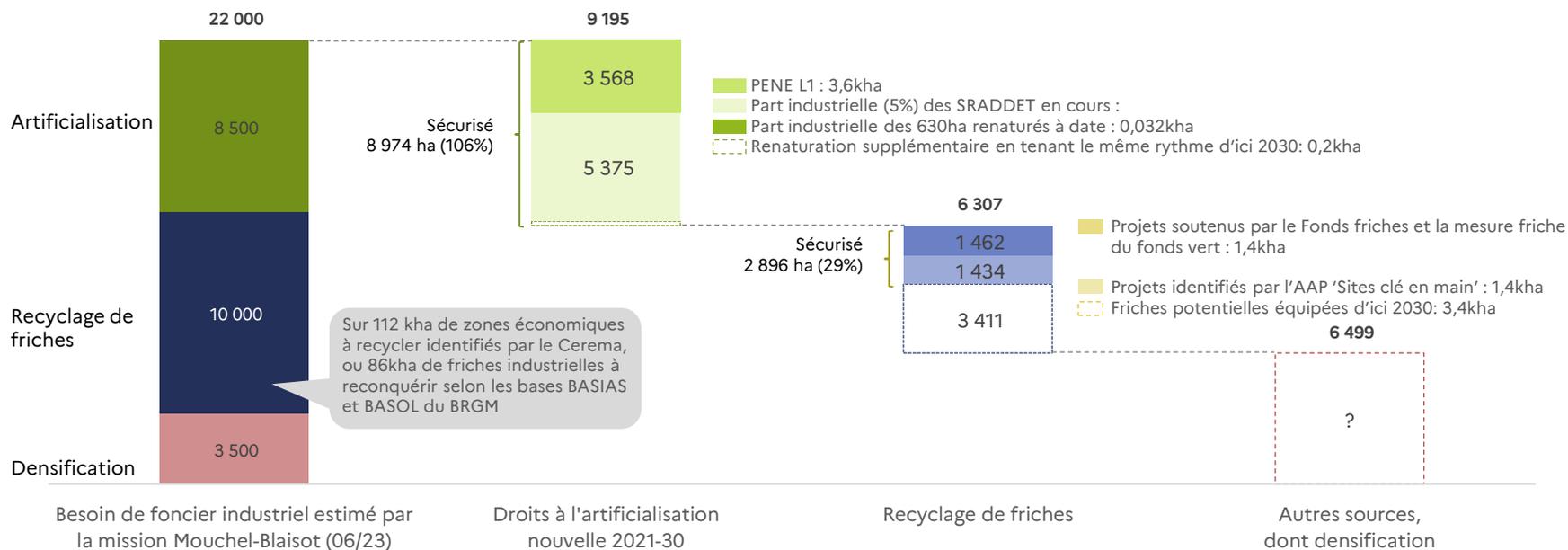
## Et répondre au besoin de foncier de complémentaire en accélérant le recyclage foncier et la renaturation

---

- En poursuivant le soutien aux projets de recyclage de friches (aujourd'hui soutenus dans le cadre du fonds vert)
- En examinant de nouveaux leviers budgétaires et fiscaux pour favoriser le bilan économique des opérations d'aménagement en recyclage urbain,
  - rapport sénatorial en cours,
  - lancement mission IGEDD/IGF.
- En poursuivant le soutien aux projets de renaturation (aujourd'hui soutenus par le fonds vert).

# Illustration : le besoin de foncier industriel est déjà couvert à plus de 50% par l'artificialisation planifiée et le recyclage de friches

Couverture du besoin en foncier industriel de 2021 à 2030 (ha)



# Ordre du jour

Bilan de l'avancement global sur les axes Biodiversité, Eau et Pêche

1 - Stratégie nationale pour la biodiversité

Focus « *Protéger les espaces naturels* » (PPG)

Focus « *Mettre en œuvre le ZAN* » (PPG)

2- « *Assurer une gestion sobre et résiliente de la ressource en eau* » (PPG)

3- « *Renforcer la pêche durable* » (PPG)

# Les objectifs du Plan Eau et les Politiques Prioritaires du Gouvernement (PPG)

<b>Axe 1</b> Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs	Economiser l'eau pour tous les acteurs	-10% d'eau prélevée d'ici 2030	PPG « Assurer une gestion sobre de la ressource en eau » PPG « Territorialiser la planification écologique »
	Mieux planifier	Décliner l'objectif territoire par territoire	
	Mieux mesurer	Mieux piloter la ressource en mesurant mieux les volumes prélevés	
<b>Axe 2</b> Optimiser la disponibilité de la ressource	Sécuriser l'approvisionnement en eau potable	Réduire les fuites et sécuriser l'approvisionnement en eau potable	PPG « Réussir la transition écologique des exploitations agricoles »
	Valoriser les eaux non conventionnelles	Massifier la valorisation des eaux non conventionnelles (REUT, eau de pluie, eaux grises...) : développer 1 000 projets de réutilisation sur le territoire, d'ici 2027	
	Améliorer le stockage dans les sols, les nappes et les ouvrages	Remobiliser les ressources existantes et répondre au besoin de développer l'hydraulique agricole, dans le respect de la réglementation	
<b>Axe 3</b> Préserver la qualité de l'eau	Prévenir les pollutions	Prévenir la pollution des milieux aquatiques et, en particulier, renforcer la protection des aires d'alimentation de captage	PPG « Réduire le recours aux produits phytosanitaires » PPG « Adapter nos territoires au changement climatique » PPG « Mettre en œuvre l'objectif ZAN »
	Restaurer le grand cycle de l'eau pour restaurer la fonction filtre de la nature	Développer les solutions fondées sur la nature dans la gestion de l'eau	
<b>Axe 4</b> Mettre en place les moyens d'atteindre ces ambitions	Améliorer la gouvernance de la gestion de l'eau	Inclure l'ensemble des acteurs autour d'une gouvernance ouverte, plus efficace et plus lisible	
	Assurer une tarification et un niveau de financement de la gestion de la ressource en eau adéquats	Assurer le financement de la politique de l'eau et mieux inciter à la sobriété dans les usages et à une meilleure performance des réseaux	
	Investir dans la recherche et l'innovation	Développer la recherche et l'innovation sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la gestion de l'eau, afin de franchir des paliers d'innovations	
<b>Axe 5</b> Etre en capacité de mieux répondre aux crises de sécheresse	Améliorer la gestion des périodes de sécheresse	Mieux informer, prévenir les situations de tension	

# 100% des mesures du Plan Eau sont engagées

## Des acteurs mobilisés

- Mobilisation forte des industriels pour une gestion sobre de l'eau dans les filières ou sur les sites les plus consommateurs
  - 50 sites industriels les plus consommateurs sont engagés, représentant 25% de la consommation du secteur
- Lutte contre les fuites : sur les 171 points noirs (1 litre sur 2 perdus), 93 sont en cours de résorption (dont 63 résorbés l'an dernier) grâce à un accompagnement financier par les agences de l'eau.

## Optimiser la disponibilité de la ressource

- Recycler l'eau : un cadre réglementaire rénové avec 3 décrets et 4 arrêtés pour valoriser les eaux non conventionnelles (REUT, IAA, usages domestiques). Sur l'objectif de 1000 projets en 2027, 503 sont d'ores-et-déjà en service ou à l'étude.
- Chaque bassin est à présent doté d'une trajectoire d'économies d'eau à réaliser déclinée par catégorie d'usagers (NB : stabilité des volumes pour l'agriculture)

## Mais également

- Les Aqua Prêts (prêts bonifiés de la Banque des territoires) connaissent un réel succès. L'enveloppe des Aquap prêts a été doublée, pour s'élever à 4 milliards d'euros sur 2023-2027. En 1 an ce sont déjà 1,356 milliard d'euros d'Aqua Prêts en appui du Plan eau qui ont été mobilisés. La Banque des territoires est prête à mobiliser plus de moyens en faveur des aquap prêts.
- RETEX gestion de crise sécheresse > actualisation guide national, VigiEau

# Un désalignement entre la consommation d'eau et la fiscalité de l'eau affectée aux agences

Consommation d'eau douce : 4,3 milliards m<sup>3</sup> / an

Contribution aux agences de l'eau : 2,2 Md€/an

Données 2019

Usages domestiques

23 %

Agriculture

62 %

Industrie

4 %

Energie

11 %

82 %

Usages domestiques  
0,9 €  
par m<sup>3</sup>

Agriculture  
0,07 €  
par m<sup>3</sup>

Industrie  
0,04 €  
par m<sup>3</sup>

Energie  
0,04 €  
par m<sup>3</sup>

Autres  
2 %

# Ordre du jour

Bilan de l'avancement global sur les axes Biodiversité, Eau et Pêche

1 - Stratégie nationale pour la biodiversité

Focus « *Protéger les espaces naturels* » (PPG)

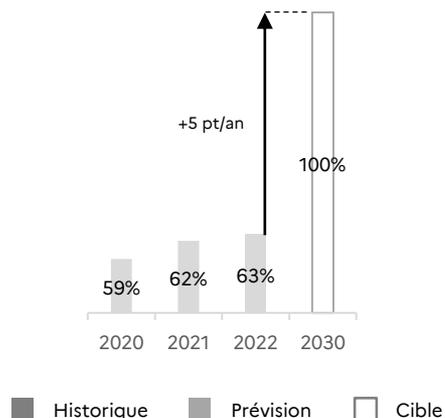
Focus « *Mettre en œuvre le ZAN* » (PPG)

2- « *Assurer une gestion sobre et résiliente de la ressource en eau* » (PPG)

3- « *Renforcer la pêche durable* » (PPG)

# Atteindre le rendement maximal durable (RMD) pour l'ensemble des stocks d'ici 2030

Part des volumes débarqués en France provenant de stocks en bon état ou reconstituables<sup>1</sup>



## Etat des lieux

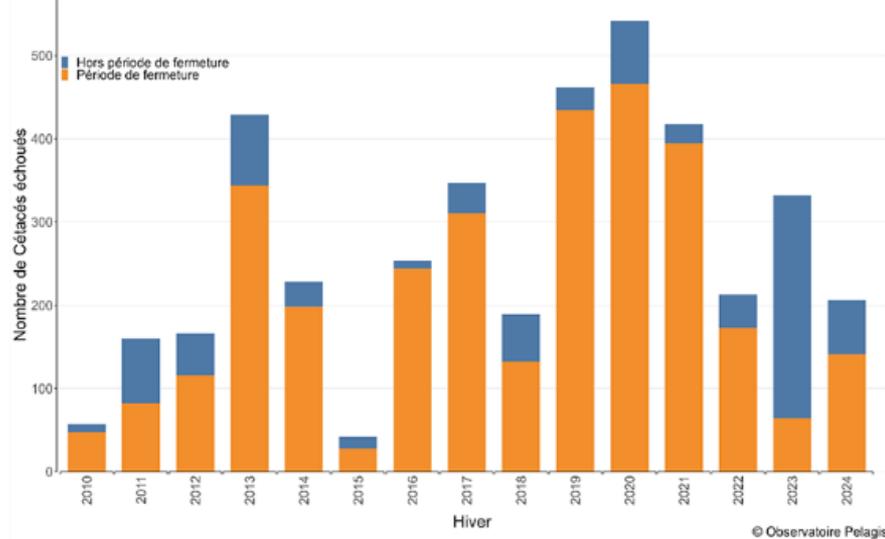
- Une part des **volumes de captures** issus de stocks en bon état qui augmente légèrement...
  - 2021 : 54,7 % du volume débarqué
  - 2022 : 55,85%
- de même que le **nombre de stocks évalués** qui sont en bon état
  - 2021 : 62% des stocks évalués
  - 2022 : 63%
- Un objectif européen non contraignant de 100% des stocks en bon état d'ici à 2030 qui nécessite des mesures ambitieuses :
  - Poursuite des actions et mesures issues des stratégies existantes : SNB, SNML, Plan d'action cétacés, Analyses risque-pêche...
  - Poursuite de l'évaluation des stocks (171 stocks évalués sur 333, soit 82% des volumes débarqués)

## A venir

- Des facteurs rendent le lien entre les mesures et les résultats parfois difficile :
  - Un temps de latence entre les mesures et le retour à un état durable (de quelques-unes à plusieurs dizaines d'années)
  - Des conditions environnementales pouvant influencer sur l'état des stocks
- Un renforcement nécessaire de la connaissance des stocks :
  - Actuellement, 171 stocks évalués sur 333 (82% des volumes débarqués)
- Prendre en compte la situation socio-économique de la filière
  - Négociations sur les quotas
  - Des soutiens financiers à la filière (sélectivité des engins, R&D et déploiement...)

# Réduire les captures accidentelles de cétacés

Echouages de petits cétacés au sud de 48°N depuis 2010 durant la période du 01/12 au 21/01 (bleu) et durant la période du 22/01 au 20/02 (orange)



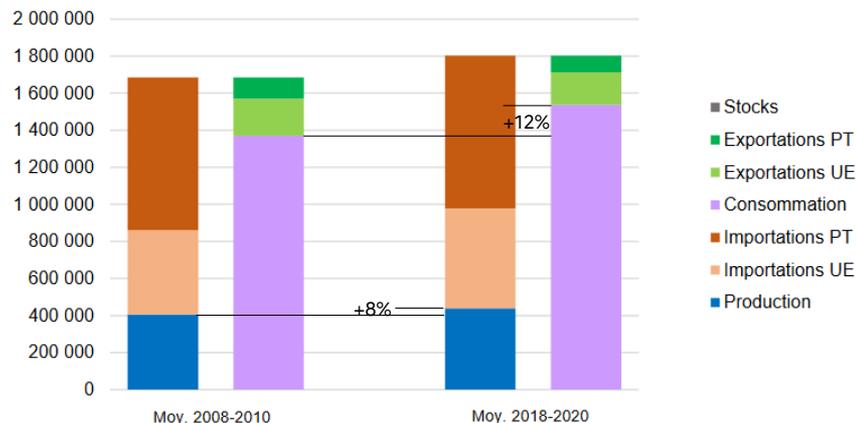
## Mesures en place et en cours d'étude

- Fermeture spatio-temporelle du 22 janvier au 20 février, sans dérogation, pour l'ensemble des navires français de plus de 8m pratiquant des engins à risque (chalutiers, fileyeurs et également senne pélagique) pour tous les navires (français et non français. En France, cela concerne 420 navires.
  - De nombreux échouages malgré tout dans la période : quel impact de la fermeture ?
  - Un soutien financier de l'Etat
- Un nouveau plan d'action à mettre en œuvre
  - 44 navires équipés en caméras, 80 en dispositifs techniques et 217 en balise de position VMS
  - La France va proposer une fermeture d'1 mois applicable en 2025-26 à tous les Etats dans le cadre du processus européen de régionalisation
- Des objectifs 2030 nécessitant un engagement fort :
  - 100% des sites Natura 2000 avec une analyse « risque pêche » et des mesures appropriées en vigueur
  - 30% des habitats dégradés couverts par des mesures de restauration
  - Des projets R&D et des adaptations techniques pour réduire la pression de la pêche sur les habitats et les espèces

# Balance commerciale des produits de la pêche

## Production et consommation des poissons

en tonnes (poids vif)

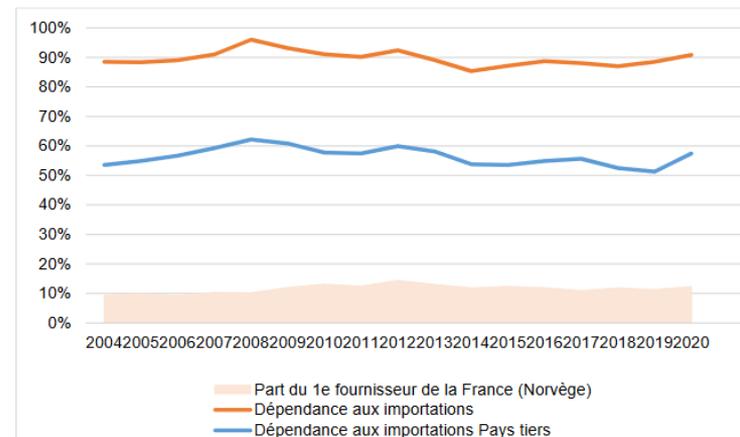


Balance commerciale des poissons (PT : « pays tiers », UE : pays de l'UE)

Malgré une augmentation de la production, elle représente toujours 1/3 des besoins, qui augmentent plus vite

## Dépendance aux importations

### Évolution de la dépendance aux importations



- Une dépendance aux importations qui est en baisse mais reste forte
- Baisse des exportations : demande intérieure en hausse, hausse des prix...